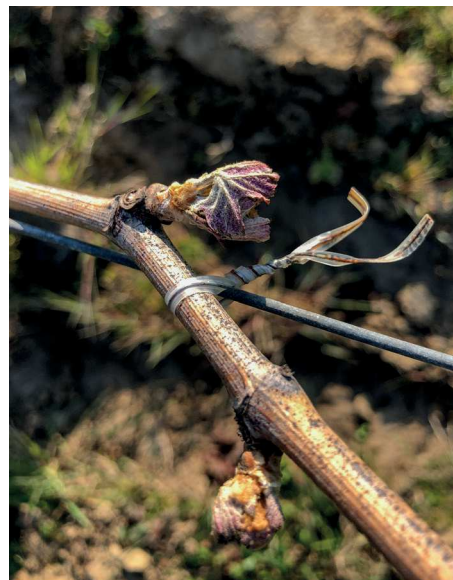


# Changement climatique: les ODG favorables à des accompagnements

Dans le cadre du projet VitiREV (volet recherche participative & observatoires ; 2019-2027), un groupe de chercheurs (UMR EGFV<sup>1</sup> de l'ISVV<sup>2</sup>) a conduit une enquête auprès des représentants des ODG viticoles de Nouvelle-Aquitaine. L'enjeu : recueillir leurs perceptions des changements climatiques et évaluer leurs actions entreprises ou projetées pour s'adapter et contribuer à leur atténuation.



► Les épisodes de gel ont suscité réflexions et mobilisation au sein des ODG.



Crédit photos : ODG Bordeaux supérieur / Martin Puy

La filière vitivinicole française fait face à un ensemble d'aléas climatiques majeurs, dans un contexte de changements globaux, avec des impacts avérés sur les capacités de production du vignoble et la valorisation qualitative des vins.

**En France.** Le programme de recherche LACCAGE<sup>3</sup> (2012-2021), porté par l'INRAE, a permis d'étudier les impacts de ces changements climatiques et les conditions de mises en œuvre des leviers d'adaptation. Il a également donné lieu à une prospective à 2050 dont les résultats ont contribué à l'élaboration de la « *Stratégie de la filière viticole face au changement climatique* »<sup>4</sup>, avec les représentants professionnels, sous la coordination de l'INAO et de FranceAgriMer.

Ces travaux soulèvent désormais des questionnements concernant la définition des échelles d'actions et des modalités de leur déploiement pour la réussite de programmes d'anticipation aux changements climatiques.

**En Nouvelle-Aquitaine.** Dans le cadre du programme VitiREV, projet de transition agroécologique de la région Nouvelle-Aquitaine agissant sur les dimensions environnementales, économiques et sociétales, le laboratoire EGFV coordonne l'action « *Adaptation des territoires viticoles au changement climatique* ».

Dans le cadre de cette action, une enquête a été conduite au cours de l'année 2021 auprès des ODG viticoles de Nouvelle-Aquitaine pour évaluer le positionnement vis-à-vis des enjeux d'anticipation aux changements climatiques sur toute la chaîne de valeur. L'objectif global était de poser les bases d'un diagnostic autour des moyens à mettre en œuvre pour l'accompagnement des structures collectives de la filière en Nouvelle-Aquitaine.

## Une enquête menée au contact du terrain

La phase d'élaboration du questionnaire d'enquête a fait l'objet de différents échanges et consultations de partenaires de la communauté Laccage pour définir les thématiques à aborder, depuis la perception du changement climatique jusqu'aux actions mises en place.

Ainsi, il comprenait 58 questions, réparties en sept thématiques : 1. Présentation de l'ODG ; 2. Constats actuels ; 3. Perception des évolutions à venir ; 4. Impacts économiques du changement climatique ; 5. Principaux retours des opérateurs ; 6. Actions de l'ODG en matière de changement climatique ; 7. Positionnement face à l'ensemble des enjeux de la transition agroécologique. Le temps à accorder par

les professionnels pour répondre au questionnaire était estimé à 30 minutes.

L'enquête a été envoyée par mail aux représentants des 52 ODG de Nouvelle-Aquitaine en mai 2021 ; la Fédération des Grands Vins de Bordeaux (FGVB) a apporté sa collaboration à la démarche en diffusant le questionnaire auprès des ODG de Gironde.

La collecte des données s'est échelonnée de mai à juin 2021 et a fait l'objet de différentes relances. À la demande de certains responsables d'ODG (directeurs, présidents, membres de commission technique), des entretiens préparatoires ont été conduits pour contextualiser la démarche d'enquête, préciser les attendus sur certaines thématiques et présenter leurs problématiques et actions en cours.

Finalement, 21 ODG ont répondu au questionnaire, soit près de la moitié des ODG sollicités, avec une bonne diversité de localisation, de contextes agro-climatiques et de types de production concernés.

Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement thématique pour d'une part, établir un diagnostic des perceptions des impacts des évolutions climatiques et d'autre part, évaluer les projets de gestion du risque climatique pour les territoires viticoles et leurs productions.

## Préoccupations fortes et besoin d'accompagnement

Tout d'abord, en matière de constats, les trois quarts des répondants témoignent d'évolutions climatiques significatives sur ces 20 dernières années avec des effets perçus sur la vigne et le raisin (hausse de la teneur en sucre des raisins, hausse de la teneur en alcool des vins, avancée des stades phénologiques, baisse de rendements...).

À ce stade, près de la moitié considère ces impacts comme positifs sur le plan de la qualité globale des vins. Cependant, 95 % des répondants pensent que ces évolutions climatiques vont se poursuivre avec des préoccupations importantes concernant le gel (Photos 1 et 2), la grêle, la sécheresse et les fortes précipitations. Des répondants évoquent des « saisons déréglées » avec « une augmentation des épisodes de pluie en hiver et des sécheresses plus précoces ». Il est à noter que trois représentants d'ODG évoquent les incendies et leurs conséquences sur la qualité des raisins comme risques potentiels. Globalement, la plupart des répondants s'inquiètent « des phénomènes extrêmes qui impactent les rendements » car comme insiste un répondant « pour vivre, une exploitation viticole doit produire ».

Sur le plan économique, les représentants des ODG mettent effectivement en avant les problématiques liées à la variabilité des volumes produits et de la qualité des productions (irrégularité des profils produits), générant des effets sur la stabilité des prix et les relations avec les distributeurs. Dans ce contexte, les répondants se retrouvent autour de 5 objectifs principaux pour la défense et l'avenir de la production :

1. Le maintien de la qualité et de la typicité;
2. La durabilité économique;
3. La défense de l'image;
4. Le maintien des volumes;
5. L'adaptation aux évolutions des marchés de consommation.

Aussi, la majorité des ODG évoque des demandes d'actions de la part de leurs opérateurs principalement sur les volets de travail collectif en matière assurantielle, d'actions réglementaires, d'intervention auprès des pouvoirs publics, de formations, d'introduction de nouveaux cépages. Ils mentionnent par ailleurs des actions ini-



► Système de lutte collective contre la grêle mis en place par le Conseil des Vins de Saint-Émilion, avec lanceur télécommandé de ballons chargés de sels hygroscopiques.

tiées par une part significative de leurs adhérents au vignoble (dates des opérations, systèmes de protection contre le gel), au chai (économie d'énergie, conception des

bâtiments) et au niveau commercial (diversification des circuits de commercialisation, démarche de valorisation basée sur l'action pro environnementale).

**YSEO**<sup>TM</sup>  
PROCESS  
Research in collaboration  
with Washington State University

**uvaferm**<sup>TM</sup>  
**43**  
**RESTART**

Pour agir **rapidement** en cas de fermentation languissante ou arrêtée

**La solution de redémarrage : Uvaferm 43 RESTART<sup>TM</sup>**

**Saccharomyces cerevisiae**  
Sélectionnée dans le cadre d'un partenariat  
**Inter Rhône et Lallemand**

Fortement fructophile | Excellente capacité fermentaire | Haute tolérance à l'alcool > 16 % vol. | Facilité d'utilisation, délai de reprise moindre | Faible besoin en azote | Respect des qualités sensorielles des vins.

Retrouvez la brochure et le protocole sur le site internet de Lallemand Oenology France (à noter que toutes les étapes et les produits recommandés sont gages de réussite).  
Produit de DANSTAR distribué par LAFFORT & LAMOTHE-ABIET

www.lallemandwine.com

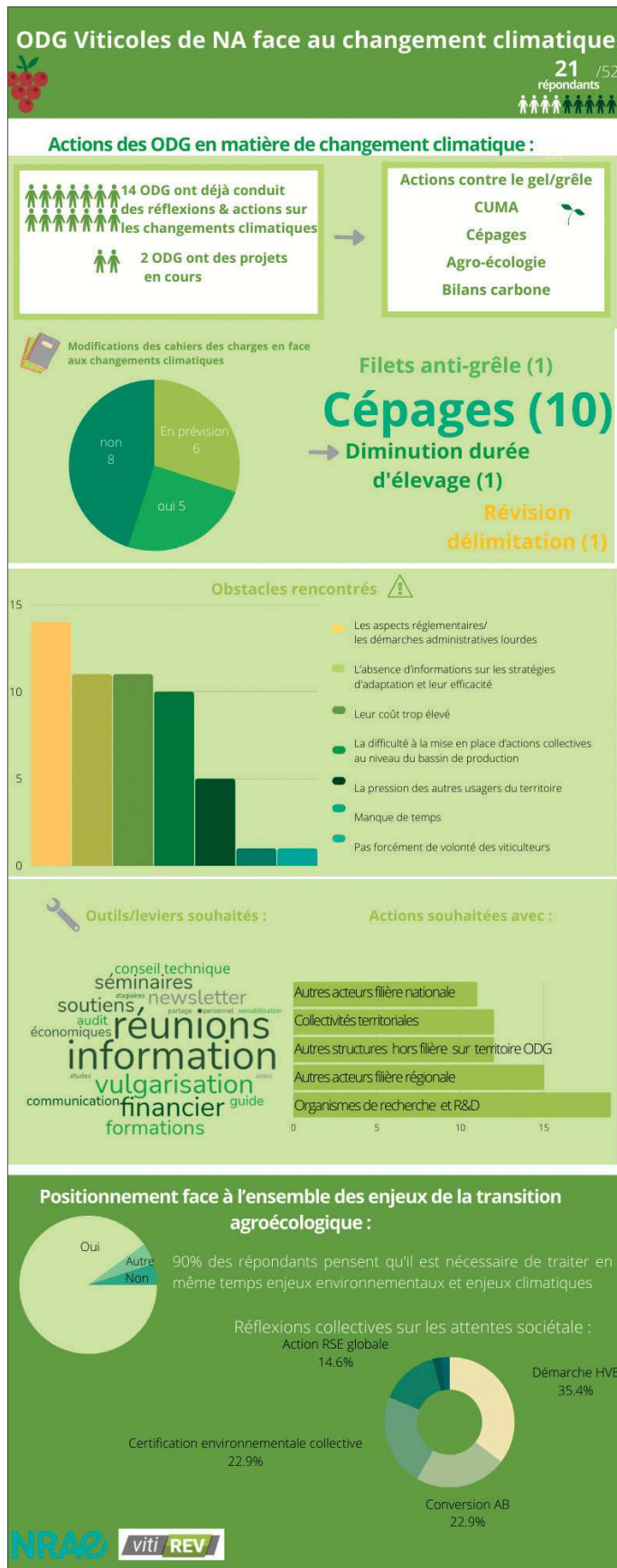
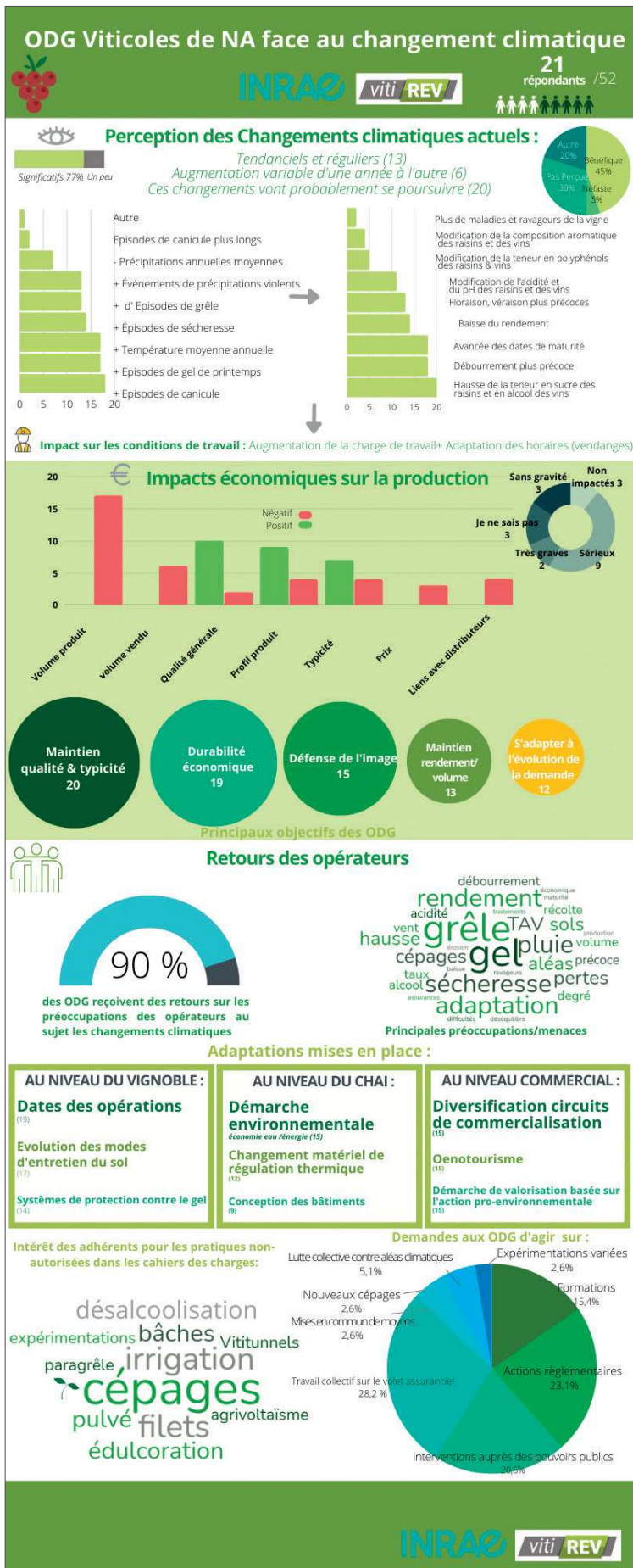
CLUSTERS  
ACIDES  
PROBIOTIQUES  
SÉLECTION  
D'EXTRAITS  
D'ARÔMES  
D'ÉPICES  
D'ÉPICES  
D'ÉPICES  
D'ÉPICES

**LALLEMAND**  
LALLEMAND OENOLOGY  
Original by culture

Crédit : photo : © Selerlys



# Synthèse des résultats



Sur le plan de leur stratégie sur l'enjeu climatique, 14 ODG rapportent avoir déjà conduit des réflexions et actions sur les évolutions climatiques. Deux ODG ont des projets en cours construits spécifiquement sur cette thématique. Les domaines concernés sont la diffusion des connaissances et l'appui technique (formations, colloques, expérimentations), des actions de lutte et de soutien vis-à-vis du gel et de la grêle par la mutualisation des moyens (*Photo 3*), l'opportunité d'assurances multirisques climatiques (VCI), l'adaptation du matériel végétal avec de nouveaux clones et cépages (*voir encadré*) et des projets d'agroécologie à l'échelle des appellations.

Sur ce point, l'enquête met en évidence des obstacles rencontrés pour la mise en place de ces actions. Sont principalement cités par les répondants : les démarches réglementaires et administratives lourdes, le coût trop élevé pour la mise en place de ces actions et le manque d'information sur les stratégies d'adaptation et leur efficacité. Les ODG témoignent d'ailleurs de besoins d'accompagnement pour une meilleure mobilisation des ODG et de leurs adhérents autour de l'enjeu climatique : accompagnement technique et financier ; implication des acteurs de la recherche,

de la profession et des territoires au niveau régional.

Enfin, 90 % des ODG qui ont répondu considèrent qu'il est nécessaire de traiter conjointement enjeux environnementaux et climatiques et évoquent leur engagement dans des réflexions collectives sur les attentes sociétales au travers de la mise en place de démarches HVE, de conversion en agriculture biologique, de certifications environnementales collectives (SME, Terra Vitis...), d'action de RSE (responsabilité sociétal des entreprises) globale.

## Conclusions et perspectives

Globalement, les résultats de l'enquête mettent en avant une perception aiguisée du changement climatique par la majorité des ODG viticoles de Nouvelle-Aquitaine, concernant les impacts actuels et à venir sur la production et la qualité, avec un couplage des questions climatiques et environnementales.

Des actions ont été initiées au sein de la plupart des structures sans mention d'une stratégie globale par rapport à cet enjeu. L'ensemble de ces actions et réflexions sont orientées vers un « *Chemin d'innova-*

tion » tel que défini dans les scénarios de la prospective du projet LACCAGE. Des besoins d'accompagnement forts sont exprimés mais les modalités de mise en œuvre restent en suspens : quelle structuration, selon quels partenariats, à quelles échelles territoriales ?

Les retours de cette enquête démontrent la pertinence du traitement de la question climatique au niveau de ces organisations collectives et représentatives des viticulteurs que sont les ODG.

> Claire Gouty-Borges\* ([claire.gouty-borges@inrae.fr](mailto:claire.gouty-borges@inrae.fr)), Lara Prévost\*\*, Nathalie Ollat\* ([nathalie.ollat@inrae.fr](mailto:nathalie.ollat@inrae.fr))

\* INRAE, 33140, Villenave d'Ornon

\*\* Fédération de proximité des CUMA Gironde-Lot-et-Garonne, 47000, Agen

## Remerciements

Université de Bordeaux-Montaigne et Futurs-Act pour leur collaboration dans le cadre des travaux de stage de Lara Prévost (Master Développement des Territoires, Origine et Qualité des Produits) ; Jacques Gautier (INAO), Nina Graveline (INRAE) et Étienne Neethling (Esa Angers) pour leurs contributions à l'élaboration du questionnaire. questionnaire ; Yann Le Goaster (FGVB) pour la diffusion de l'enquête auprès des ODG de la Gironde ; le CIVB pour la réalisation d'un film sur les résultats de cette enquête et sa diffusion à l'occasion de son Forum environnemental et technique en décembre 2021.

## AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur : l'expérimentation de nouveaux cépages

Début 2021, l'ODG Bordeaux et Bordeaux Supérieur a intégré six variétés à fin d'adaptation climatique à ses cahiers des charges, à titre expérimental. L'objectif est de proposer aux adhérents des variétés avec des cycles de croissance et des périodes de maturation plus étalés et d'atténuer les effets de l'évolution du climat tout en préservant la typicité des vins de Bordeaux. Les six cépages intégrés à titre expérimental se répartissent en 4 variétés rouges (Arinarnoa, Castets - *photo ci-contre*, Marselan, Touriga nacional) et 2 variétés blanches (Alvarinho et Liliorila).

La plantation et la vinification sont soumises à des modalités strictes : une limitation à 5 % de l'encépagement de l'exploitation et une incorporation dans les assemblages de vins commercialisés sous AOP limitée à 10 %. Par ail-



leurs, avant toute plantation, l'adhérent doit signer une convention avec l'ODG et l'INAO précisant les références cadastrales, le cépage concerné, les densités de plantation et la surface plantée.

Le court film réalisé par le CIVB est disponible en scannant ce QR Code :



## Références

1. Unité Mixte de Recherche Ecophysiologie et Génomique Fonctionnelle de la Vigne
2. Institut des Sciences de la Vigne et du Vin, 33140 Villenave d'Ornon, France
3. <https://www6.inrae.fr/laccage>
4. <https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Filieres/Vin-et-cidriculture/Vin/2021/La-filiere-viticole-presente-sa-strategie-d-adaptation-face-au-changement-climatique>